

14-09-22

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 22 septembre 2014, à 19 h 30, à la salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Élisabeth Beaudoin, représentante du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire

MM. Daniel Arseneault
 Raynald Caissy, vice-président
 Gilbert Labrie
 Jean-Maurice Lechasseur
 Luc Marcoux
 Guy Potvin

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. La directrice générale adjointe, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale par intérim, M^{me} Suzie Pelletier.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du conseil des commissaires :

M. Steeve Boucher
M^{me} Noëlla Bourdages
M. Jacques Deschênes
M^{me} Sarah Deschênes
M^{me} Louise Dionne
M^{me} Marie-Claude Hamel
M. Dany Landry
M^{me} Lise Lévesque
M^{me} Pauline Michaud
M. Sylvain Pleau
M. Alain Rioux

De même que :

M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières
M^{me} Christine Marquis, directrice des Services des ressources
informationnelles
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Le président ouvre la séance.

14-09-22-1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Décision;
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2013 :
 - Approbation;
 - Suivis;
4. Levée de la séance.

**14-09-22-2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
26 MAI 2013 : APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2013 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

14-09-22-3 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 33, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETÁIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

COMITÉ EXÉCUTIF

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2014

14-09-22-1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

DÉCISION

14-09-22-2

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
26 MAI 2013 : APPROBATION ET SUIVIS

14-09-22-3

LEVÉE DE LA SÉANCE